

# Réformes en Turquie

## Partage international n° [170](#) - Octobre 2002

Le parlement turc a approuvé une série de réformes démocratiques destinées à améliorer les chances du pays d'entrer dans l'Union européenne. La peine de mort sera abolie et l'interdiction de la langue kurde dans l'éducation et les émissions de télévision sera levée.

Le Parlement a approuvé ces mesures après une session qui a duré une nuit entière. Pour qu'elles entrent en vigueur, il ne manque plus que l'approbation du président, une simple formalité.

Les représentants nationalistes sont fermement opposés à ces mesures, et les considèrent comme une concession aux rebelles kurdes, qui mènent depuis 15 ans une campagne en faveur de l'autonomie dans le sud-est du pays. Les membres du parti nationaliste ont dit au Parlement que les familles de ceux qui ont été tués par le PKK kurde surveillaient les débats, mais de tels arguments n'ont pas réussi à empêcher l'abolition de la peine de mort, votée à une vaste majorité, ce qui est de bon augure pour les prochains scrutins.

La peine de mort sera remplacée par l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle, mais elle restera applicable en temps de guerre. Aucune exécution n'a eu lieu depuis 1984, bien que des dizaines de personnes aient été condamnées à mort depuis. *«Nous sommes heureux que la peine de mort soit supprimée en Turquie, a*

déclaré le premier ministre Bulent Ecevit après le vote. *Il est important que la porte de l'Union européenne s'ouvre pour la Turquie. »*

Une des mesures les plus controversées fut la décision de légaliser les émissions de radio et de télévision en langue kurde. Elle met fin à des années de sévère restriction dans ce domaine. La population kurde, estimée à douze millions de personnes, aura également le droit d'étudier sa propre langue dans des écoles privées.

Ceux qui soutiennent ces réformes souhaitent qu'elles soient définitivement adoptées avant le 3 novembre 2002, date à laquelle commencera la campagne pour les élections générales ; et le gouvernement turc souhaite que l'Union européenne fixe une date d'ici la fin de l'année 2002 pour le début des négociations qui permettront à la Turquie d'entrer dans l'Union ; Bruxelles a cependant clairement précisé que les réformes devaient être ratifiées et appliquées avant que l'Union européenne fixe une date pour de tels pourparlers.

Turquie

**Sources** : Süddeutsche Zeitung, Allemagne

**Thématiques** : [Société](#), [politique](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)